

## à 10h30 : grand-messe paroissiale

pour les défunts des familles Lambert-Goelff, Laurent et Brice,  
pour les défunts de la famille Lambert-Materne,  
pour Léonie Van Eenoo (PSR)

pour Ginette Targon-Mertes, Tullio Targon, Giovanni Nogaró, et les défunts des familles Mertes et Targon.

## Permanences intentions de messes

Les personnes qui souhaitent demander qu'une messe soit célébrée à la mémoire de leurs parents ou amis défunts sont invitées à compléter le formulaire disponible sur <https://www.upndcuestas.be/demandes/> Elles peuvent également présenter leurs demandes lors de la permanences qui aura lieu au Cercle Saint-Remy, le samedi 9 octobre de 10h à midi et de 14h à 16h. Les tarifs sont inchangés :

- 7,00 euros par intention de messe
- 1,50 euros pour chaque recommandation de la Toussaint.

## Première communion et confirmation

Vous obtiendrez tous les renseignements concernant la préparation aux sacrements de première communion et de confirmation en vous adressant à Emmanuel PAPINI : [emmanuel.papini@ciefin.lu](mailto:emmanuel.papini@ciefin.lu) ou par téléphone au 00352 691 123 538 en soirée.

## Votre Messenger

Vous recevez chaque mois ce petit feuillet édité par la paroisse Saint-Remy de Halanzy. Considéré comme « Presse gratuite », il est distribué par une équipe de bénévoles dans toutes les boîtes aux lettres du village à l'exception de celles qui apposent un autocollant refusant la presse gratuite. Si la rédaction et la distribution du Messenger sont assurées par des bénévoles, il n'en va pas de même pour l'impression qui est réalisée par une entreprise spécialisée. Afin de nous permettre de poursuivre ce service gratuit, nous vous proposons de soutenir financièrement le Messenger en faisant un don sur le compte BE54 7512 0444 2997 de la paroisse de Halanzy avec la mention « Soutien au Messenger ». Vous pouvez aussi déposer votre don sous enveloppe marquée « Messenger » dans ma boîte aux lettres (n° 40 rue du Chalet). Tout don, aussi minime soit-il, sera apprécié.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les distributeurs bénévoles du Messenger (voir liste par rue en page 6).

## Qui dépose Le Messenger dans ma boîte aux lettres ?

RUE	DISTRIBUTEUR
Abîme	M-Anne et Jean-Paul DE WINTER
Acacias	Sophie et Jean-Marc DIELS
Ateliers	Nadine BECKER-BILOCO
Aubée	Michelle GIANNINI-PAILLOT
Barrière	Michèle et Pierrot JACQUES
Bois	Pierrette HISSETTE-SIMON
Buissons	Monique et Michèle MANGIN
Carrières	Christine et Raoul LAMBERT
Cerisière	Monique et Michèle MANGIN
Chalet	Claude SCHLEICH
Champêtre	Monique WINAND-MAYSCHAK
Chapelle	Isabelle et Arnaud MATHIEU
Cimetière	Monique et Michèle MANGIN
Croix Curé	Abbé Jean-Marie BIZUMUREMY
Croix Rouget	Germain HAMES
Ermitage	Sophie et Jean-Marc DIELS
Fagneulle	Béatrice et Georges PONCIN
Fays	Dominique et Hippolyte BRUWIER
Ferme	Abbé Jean-Marie BIZUMUREMY
Fossé	Monique et Michèle MANGIN
Fraternité	Christine HYEULLE et Danièle DHONT
Gaume	Béatrice et Georges PONCIN

6

RUE	DISTRIBUTEUR
Grand-Place	Marie-Jeanne et Jean MIRGUET
Grandville	Christiane et Guy DESPRET
Industrie	Denis MICHEL
Jules Bary	Denise et Pol DEMOULIN-MARTIN
Kiosque	Marie-Jeanne et Jean MIRGUET
Mathieu	Jean-Marie MATHIEU
Minière	Pierrette HISSETTE-SIMON
Motte	Claude SCHLEICH
Moulin	Lydie BOEUR
Nickbas	Christine GENON
Orban	Abbé Jean-Marie BIZUMUREMY
Paquis	Dominique et Hippolyte BRUWIER
Pinsons	Denise et Pol DEMOULIN-MARTIN
Pont	Odette et Pierre FECK-GERARD
Pralle	Germain HAMES
Résistance	Christine et Raoul LAMBERT
Saint-Remy	Abbé Jean-Marie BIZUMUREMY
Tannerie	Michelle GIANNINI-PAILLOT
Vergers	Dominique et Hippolyte BRUWIER
Vieux Ch Musson	Denis MICHEL
Volette	Anne et Bertrand JACQUES
Wisbas	Germain HAMES



Octobre : mois de la grande fête à Halanzy

## Fêtes patronales d'autrefois

(d'après Albert DOPPAGNE)

Pour la fête, le village se transforme en pays de Cocagne, lieu de liberté et d'abondance où règnent les plaisirs et une chaude communion humaine. La fête patronale, comme le carnaval et comme le carême, couvre une période spécifique, se définit par ce temps. Période privilégiée, soigneusement préparée afin que chacun y soit dégagé des réalités quotidiennes, puisse y trouver occasion d'épanouissement. Pour la durée de la fête, les rapports sociaux changent. On fait un effort financier qui paraît démesuré ; une sorte d'égalité fraternelle s'instaure. Un code moral spécifique s'installe aussi spontanément. C'est al dicôce que se manifestent publiquement les préférences des jeunes en âge de mariage ... La fête constitue 'un modèle de folie' dans un monde, en temps ordinaire, si sage, si économe, et dominé par la religion.

La fête (fiesse en wallon) est parfois appelée ducasse, (dicôce en wallon). L'étymologie de dicôce nous reporte à la dédicace de l'église, cérémonie de consécration de l'église à son Saint Patron.

**'Le saint conduit la fête'...** Dans les petits villages d'Ardenne par exemple, les vieilles gens vous diront que c'est le saint qui 'conduit' la fête. La date de la fête du saint patron détermine celle de la ducasse : le dimanche suivant.

**'Ici, on n'mange pas l'saint !'** Si, en Ardenne méridionale, vous posez la question : 'Qui est-ce qui conduit la fête?', les vieilles gens vous répondront: 'C'est l'saint d'l'église ... mais ici, on ne l'mange pàs!' 'Ne pas manger le saint' signifie qu'on ne fait jamais la fête avant la date de la fête du saint patron. L'expression est encore vivante en Ardenne, en Gaume et en Champagne !

**Lu dimègne dèl dicôce.** Les cloches carillonnantes ont appelé les fidèles à la grand-messe solennelle. Les familles se retrouvent ensuite pour un repas de fête, les jeunes qui ont quitté la région reviennent faire la fête dans leur village d'origine.

**Le lundi dèl dicôte.** Selon les endroits, on vous dira que le lundi était 'le jour des morts' ou 'le jour de la Jeunesse'. De façon assez générale, en fait, la Jeunesse payait une messe chantée à la mémoire des ancêtres ... Messe suivie d'une procession au cimetière. Cette tradition de la messe du lundi de la fête est encore vivante à Battincourt et à Halanzy.

### **Opération Chocos**

Cette année, l'opération « Chocos » au profit de La Petite Plante de Musson aura lieu le samedi 16 octobre dans la matinée. Réservez un bon accueil aux vendeurs bénévoles. Et, gage de qualité, comme l'an dernier, les chocolats proposés sont signés François DEREMIENS, artisan chocolatier à Prouvy (Jamoigne)

**Pour soutenir votre action, je commande à "La Petite Plante":**

	<input type="text"/>	Tablette Madagascar 64%	à 5€ =	<input type="text"/>	€
	<input type="text"/>	Tablette Java 44%	à 5€ =	<input type="text"/>	€
	<input type="text"/>	Boîte Napolitains chocolats noirs	à 10€ =	<input type="text"/>	€
	<input type="text"/>	Twin Pack	à 5€ =	<input type="text"/>	€

Si vous ne désirez pas nos chocolats, vous pouvez faire un don à "La Petite Plante" sur le compte de l'Opération Chocos  
IBAN: BE85 0016 2624 4406 / BIC: GEBABEBB

### **Célébrations eucharistiques**

**Dimanche 3 octobre : solennité de la fête de Saint Remi de Reims (1er octobre) ; à 10h30 grand-messe paroissiale :**

pour Francis Julien, Léa Goeff, Jacqueline et Marie-Claire Julien,  
pour Marie-Thérèse Hutlet-Gérard,  
pour Gaston Poncin et Jeanne Lemaire (anniversaire),  
pour Françoise Poliart-Genique,  
pour Philippe Condrotte (PSR),  
pour Gilberte Fouchs (PSR).

**Un apéritif offert par la paroisse vous sera proposé à la sortie**

**de l'église après la messe.**



**Lundi 4 octobre à 10h30 : messe du lundi de la fête à la mémoire des défunts de la paroisse ; cette messe est suivie de la bénédiction des tombes au cimetière.**

**Mercredi 6 octobre à 18h30 : messe fondée**

pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehay.

**Jeudi 7 octobre à 18h30 : messe**

pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehay.

**Dimanche 10 octobre : 24e dimanche du temps ordinaire à 10h30 : messe de rentrée des Scouts et du Patro**

pour Les défunts de la famille Yande-Balon,  
pour Dominique Fortemps,  
pour Josy Winand (à l'occasion de son anniversaire) et les défunts de la famille Winand-Mayschak,  
pour les défunts de la famille Champion-Gomez,  
pour Marie-Thérèse et Jean-Luc Fizaine,  
pour Guy Gaillard et Yvonne Widart,  
pour Fernand Lusson et sa famille  
pour Maurice Thines (anniv), Denise Jamin, Simone Laurent et Firmin Jamin.

**Mercredi 13 octobre à 18h30 : messe**

pour Les défunts de la famille Bissot-Andrin,  
pour Vinciane Schleich (anniversaire) et Daniel Schleich,  
pour Lucien Magin.

**Jeudi 14 octobre à 18h30 ; messe**

pour René PAQUAY (PSR).

**Dimanche 17 octobre : 25e dimanche du temps ordinaire à 10h30 grand-messe paroissiale**

pour Paul, Patrice, Christophe Lambert & Huguette Goeff,  
pour Jacques Mangin et Maryvonne Nicolay,  
pour Raymond Ambroise, Lucie Nottet et les défunts des familles Ambroise et Nottet,  
pour Eloi Pétrement et Simone Ponce  
pour les défunts des familles Angonèse-Falmagne et Gatelier-Scalcon

pour les défunts de la famille Hutlet-Magnette

**Mercredi 20 octobre à 18h30 : messe**

pour Jean Bailleux, Léon Baillieux, Gilberte Jamin, Jean-Claude Bailleux, Lucienne Fouss et Ghyslain Lefort,  
pour Georges Royer et Marcelle Loosen.

**Jeudi 21 octobre : à 18h30 : messe**

pour Andrée Fraselle (PSR).

**Dimanche 24 octobre : 26e dimanche du temps ordinaire, à 10h30 : grand-messe paroissiale**

pour René Mangin et Julienne Couzet,  
pour Jeanne Perrad, Georges et André Thines et les défunts de familles Thines et Perrad,  
pour Sébastien Roger (PSR),  
pour Agnès Goeury-Jaas (PSR),  
pour Michel MORIS (PSR).

**Mercredi 27 octobre : à 18h30 : messe**

pour Jacqueline Julien (PSR),  
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecher

**Jeudi 28 octobre : à 18h30 : messe**

pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise.

**Dimanche 31 octobre : 26e dimanche du temps ordinaire,**